

MAGRÉBINS EN FRANCE : ÉMIGRÉS OU IMMIGRÉS ?

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Conçu dans le cadre d'un large programme de recherche intitulé *Mobilisation et mobilité du travail et des travailleurs au Maghreb*, le thème sur les *Maghrébins en France* que nous avons voulu traiter cette année dans ce volume-ci de l'*Annuaire de l'Afrique du Nord*, prolonge celui publié dans le volume précédent sur la *Politique de l'emploi-formation*, et en annonce un troisième, sur le *Mouvement ouvrier au Maghreb*, qui viendra clore l'ensemble.

Concernant le thème qui fait l'objet de cette publication-ci, il nous faut souligner que son choix correspond aussi aux nécessités de l'heure. En effet à un moment où les courants migratoires en provenance du Maghreb, et d'ailleurs, subissent sans doute pour une longue période, une pause forcée, à l'heure où les prémisses d'un renversement complet du cours historique des migrations se dessinent de plus en plus nettement, il nous a paru nécessaire d'essayer de dresser un bilan, et utile d'amorcer une réflexion d'ensemble sur la situation nouvelle qui prévaut depuis la décision prise en 1974 par les pays européens importateurs de main-d'œuvre.

Alors que les crises économiques d'avant-guerre, celle de 1929 plus particulièrement, mettaient en relief, en l'accentuant, le caractère tournant, rotatif des flux migratoires, au contraire, celle que nous vivons depuis 1974-1975 est en train de révéler au grand jour une tendance que peu soupçonnaient jusqu'ici, à savoir le caractère structurel, permanent, durable, pour ne pas dire définitif, de l'immigration, et d'enseigner patiemment aux « experts », aux praticiens, et même aux classes dirigeantes, ce que signifie cette nouvelle réalité.

Phénomène à l'origine éminemment conjoncturel et temporaire, l'émigration maghrébine a débouché aujourd'hui sur la formation de communautés installées, stabilisées - certains parleront même de *minorités*. Tel est le constat et tel est aussi le point de départ. Point de départ à partir duquel il est possible de poser trois séries de questions, élémentaires mais fondamentales : comment s'est réalisé un tel renversement ? Quelles en sont les causes ? Et quelles conséquences en découlent-elles ?

La première question renvoie à l'histoire, au passé colonial plus précisément, et donc au problème de la responsabilité de la colonisation dans la mise en place des conditions d'émergence du mouvement migratoire ; la seconde

renvoie au problème des modes d'insertion et au processus d'intégration des travailleurs immigrés dans les structures d'emploi et de production des pays importateurs; quant à la troisième, elle renvoie au divers processus de *socialisation* – entendus au sens le plus large de ce terme – dans lesquels sont engagés, bon gré mal gré, les immigrés et leurs familles.

D'aucuns jugeront sans doute trop ambitieuse une telle problématique; ils n'auront pas tout à fait tort. Nous avons néanmoins considéré qu'il était de bonne méthode de partir d'un éventail très large de questions – quitte ensuite à resserrer les axes d'intervention pour mieux sérier les études – de manière, d'une part, à permettre à chacune des disciplines des sciences sociales et humaines d'apporter son dû, si elle le jugeait utile, sans entraves ni restrictions et, d'autre part, à assurer la plus grande liberté pour chacun des auteurs de choisir l'angle de vision qu'il jugera le plus éclairant et d'adopter la méthode d'approche qu'il estimera la plus adéquate – et ceci, avec le secret espoir que les choix opérés par les uns et les autres seront aussi variés que possible.

Il va sans dire que les contributions qui suivent n'ont aucunement la prétention d'avoir embrassé tous les aspects – et ils sont multiples et fondamentalement complexes – des problèmes soulevés ici, ni l'ambition d'y avoir apporté des réponses claires et définitives, encore moins celle d'avoir épuisé le sujet traité.

Néanmoins, un effort particulier a été fait pour essayer de n'exclure du débat aucune des questions exposées plus haut. Trois axes d'orientation ont été ainsi tracés, autour desquels trois séries d'études viennent s'articuler :

I^{re} PARTIE :

GENÈSE ET FORMATION D'UN MODÈLE MIGRATOIRE : LE POIDS DE L'ESPACE COLONIAL

Pour essayer de comprendre comment l'émigration temporaire s'est transformée en immigration enracinée et durable, l'analyse ne pouvait manifestement se contenter de partir, comme à l'accoutumée, du point de vue des pays importateurs de main-d'œuvre. Il importait au contraire de rompre avec cette tendance dominante, qui fleurit l'européocentrisme, de renverser la problématique et, comme l'immigré lui-même, de partir du pays d'origine, de remonter jusqu'aux racines du phénomène pour en saisir historiquement le sens et la portée. Cette règle de méthode, les quatre études qui correspondent à cette première partie se sont employées à la respecter. Y ont-elles réussi ?

Ne cherchons pas dans ces textes présentés par Larbi Talha, René Gallissot, Kamal Bouguessa, et Marina Hily *ce qui ne s'y trouve pas* à savoir une recherche globale embrassant l'ensemble des aspects historiques du processus migratoire maghrébin vers la France, l'analyse détaillée des conditions histo-

riques qui ont présidé à la naissance des flux migratoires, ou l'explication approfondie des flux et reflux conjoncturels de la période de l'entre deux guerres et de l'immédiat après-guerre. L'entreprise aurait été sans aucun doute démesurée eu égard aux objectifs et au cadre fixés à cet ouvrage. L'ambition qui anime les quatre études est bien plus modeste : elle consiste seulement à essayer de dégager, au travers d'une analyse privilégiant les aspects socio-économiques, les principales lignes de forces qui permettent d'éclairer la situation actuelle et qui puissent nous aider à comprendre comment la rigidité et les résistances d'aujourd'hui se sont peu à peu substituées à la mobilité et à la flexibilité d'hier.

Peut-être estimera-t-on que la problématique de ce qu'on pourrait appeler la « rigidification » de l'offre de la force de travail des migrants maghrébins, forme annonciatrice de leur future intégration structurelle dans l'appareil productif et dans le marché du travail des pays utilisateurs n'a pas suffisamment été mise en évidence ici. Cela tient au fait que bien des recherches touchant à l'histoire sociale de la migration ouvrière des maghrébins n'ont été entamées que depuis peu, et ne sont par conséquent pas encore arrivées à maturation. De ce fait bien des questions n'ont pu être abordées dans cette partie, d'autres ne s'y trouvent esquissées qu'en filigrane ; certaines y sont à peine effleurées, au détour d'un développement particulier. Mentionnons-en les plus importantes : le processus migratoire est-il, comme on l'a souvent répété, seulement le produit d'un excédent de population ? Le surpeuplement constitue-t-il véritablement le facteur explicatif global ? N'est-il pas au contraire le facteur à expliquer ? Les premiers flux avaient-ils un caractère spontané ou ont-ils été provoqués ? Comment ? Dans quelles circonstances historiques et économiques ? Sous la pression de quels facteurs ? Quels rôles faut-il d'autre part attribuer respectivement aux activités cycliques agro-pastorales des régions d'origine et aux mouvements de la conjoncture économique dans les pays utilisateurs, dans les tendances rotatives, dans les aller et retours fréquents qui ont marqué l'émigration durant l'entre-deux-guerres ? Dans quelle mesure les rythmes de va-et-vient deviennent ensuite progressivement moins dépendants des rythmes des activités agricoles tout en restant encore intégrés aux rythmes de la vie sociale, culturelle des communautés d'origine ? Comment les conditions économiques, sociales, culturelles des retours périodiques vont disparaître progressivement avec l'immigration de plus en plus massive des familles ? En bref, toute une série d'interrogations demeurent posées sur les changements sociaux qui affectent profondément les structures de la communauté paysanne confrontée au phénomène migratoire devenu durable, et réciproquement, sur les modifications deviennent ensuite progressivement moins dépendants des transformations durables de la société rurale, interrogations qui continuent à interroger les chercheurs, et parmi ceux-ci les historiens sont les premiers concernés.

II^e PARTIEMOBILISATION ET MOBILITÉ DES FORCES DE TRAVAIL :
SYSTÈME ROTATIF ET INTÉGRATION SALARIALE

L'intégration salariale représente en quelque sorte l'autre face, *la face visible*, de la « rigidification ». Il s'agit dans cette seconde partie de décrire les processus et les formes spécifiques d'insertion des travailleurs immigrés maghrébins dans les structures de l'emploi et dans l'appareil productif des pays d'importation.

Une partie des études qui s'inscrivent dans ce second volet du thème, insistent sur les aspects économiques des problèmes, l'économique étant de fait le médiateur obligé de la disciplinarisation salariale et de la socialisation ouvrière. Une large place est en effet accordée à l'analyse quantitative et au traitement des données statistiques, que ce soit pour décrire l'évolution de la distribution des travailleurs maghrébins immigrés selon les activités, les métiers et les qualifications (J. Singer-Kerel), que ce soit pour retracer l'évolution des formes de leur mise au travail et de leur mobilité au travers de quelques indicateurs significatifs de la croissance de la production capitaliste (G. Beaugé), que ce soit pour mettre en relief les effets de la crise sur l'emploi et les conditions de travail des immigrés (R. Verhaeren), ou encore pour donner un aperçu particulier sur leurs formes d'insertion dans un secteur-clé de l'activité, celui de l'automobile (C. Granges). Il est à noter ici qu'au travers de cette première série d'analyses, prime cette idée que c'est dans les formes de l'accumulation du capital dans les pays du Centre qu'il faut rechercher l'explication du phénomène de l'immigration.

C'est une démarche différente, mais complémentaire, qui est adoptée par les quatre autres études qui figurent dans cette partie. Ces dernières nous ramènent en effet fort opportunément du côté des pays de la Périphérie, là où se dessine une articulation éminemment complexe et contradictoire entre les migrations internes et les migrations internationales; et surtout là où, en étroite corrélation avec le procès d'intégration de l'immigré au rapport capitaliste, des bouleversements sociaux, des mutations de mentalités et des changements culturels ont tendance à se focaliser, se cristalliser au sein des sociétés d'origine, au sein des communautés et des familles. Voilà ce que nous démontre P.R. Baduel pour la Tunisie et Louise Lassonde pour le Maroc. L'interprétation des éléments recueillis au cours d'une enquête effectuée au Maroc, dans une région de forte émigration permettent à L. Lassonde d'aboutir à l'idée que les bouleversements des rapports sociaux consécutifs à l'émigration sont arrivés à un degré tel que la communauté en tant que communauté – et chacun des individus qui la composent – se trouve totalement dessaisie, dépossédée de son propre devenir, de la conduite de son destin. Le travail de P.R. Baduel, fondé sur

une enquête qu'il a menée personnellement dans une région du sud-tunisien, conduit finalement à la même conclusion : les rapports de parenté, les stratégies familiales, le jeu traditionnel des alliances, *la mobilité sociale*, se trouvent désormais soumis comme à une « main invisible », à une force sociale incontrôlable qui domine le groupe et l'individu. Il y a là une forme d'aliénation, au sens hégel-marxien, dont peu de travaux ont jusqu'à présent rendu compte. Le jeu de la circulation de l'argent et du rapport monétaire – les fameux « transferts de fonds des immigrés » (Med. Charef) – constitue à cet égard un facteur déterminant dans le déroulement de ces mécanismes.

III^e PARTIE

CRISTALLISATION DE COMMUNAUTÉS DURABLES : SOCIALISATION CONTRAINTE ET SURDÉTERMINATION COLONIALE

Les conséquences de la stabilisation de la communauté maghrébine en France sont multiples, variées et contradictoires. Tenter de les évaluer et de les cerner impose donc le choix d'un angle de vision déterminé. Il nous a semblé que pour mener à bien les études qui vont s'inscrire dans ce troisième volet du thème, le point de vue pertinent à retenir était celui de savoir comment la société d'adoption se voit contrainte de réagir face aux problèmes que soulèvent les processus de *socialisation-désocialisation* en œuvre.

Il semble que cette réaction oscille entre deux tendances contradictoires : se donner d'une part des moyens plus efficaces d'une politique plus énergique *du retour*, et assumer d'autre part les nouvelles contraintes engendrées par les conditions du *non-retour*. C'est en tout cas ce qui semble ressortir des différentes mesures réglementaires et législatives décidées par les gouvernements successifs depuis le début des années 70.

Le problème du retour se pose aujourd'hui en termes radicalement différents du passé. Partant de cette idée, A. Zahraoui tente de nous expliquer pourquoi les retours successifs sont devenus aujourd'hui impossibles. Jadis maîtrisés et résolus par les intéressés eux-mêmes, en liaison avec les exigences de la survie de la communauté d'origine, et en dehors de toute intervention étatique, les stratégies des retours échappent aujourd'hui aux immigrés pour devenir un moyen de contrôle que les États tentent d'exercer sur le destin des individus, destin codifié dans des accords de coopération et autres conventions internationales de main-d'œuvre. Le retour relève aujourd'hui plus du mythe que de la réalité conclut A. Zahraoui, même s'il arrive que le mythe s'objective lui-même dans le réel.

Assumer les contraintes engendrées par les mutations de comportement de la population immigrée ? La question est abordée ici du point de vue des formes de contrôle, institutionnelles, politiques, juridiques, idéologiques, que l'État s'efforce de mettre en place en réponse aux problèmes posés par les

nécessités de la socialisation-désocialisation. Le processus d'intériorisation des modèles, des valeurs et des normes de la société dominante, l'immigré les subit comme une fatalité sociale, comme générée par des mécanismes sur lesquels il n'aurait aucune prise, même si les formes de la socialisation-désocialisation, et les formes de la légitimation-dé légitimation apparaissent éminemment différenciées, selon qu'il s'agisse des travailleurs, de leurs familles, ou de leur descendance.

Dans l'adaptation des communautés immigrées aux nouvelles données de la situation migratoire, les réseaux constitués par les femmes, spécifiquement dans l'immigration maghrébine, remplissent une fonction déterminante, qui se manifeste par des régulations symboliques des formes d'entraide, de solidarité, et finalement de cohésion des groupes : c'est ce que nous expliquent S. Andézian et J. Streiff-Fenart. Leur contribution se fonde sur les résultats d'une recherche réalisée à partir de plusieurs enquêtes de terrain effectuées dans la région du Sud-Est de la France.

Aspect inattendu de ce phénomène, ces enquêtes ont aussi révélé – c'est S. Andézian qui nous l'explique – comment se sont reconstituées, dans le sillage sans doute du renouveau actuel de la foi et de la pratique islamiques, des segments de confréries algériennes, que les femmes immigrées ont réaménagées dans un but parfois très éloigné de la simple pratique religieuse, et dont elles se servent souvent pour répondre à des besoins purement mercantiles ou de consommation ostentatoire, qui règnent de l'autre côté de la Méditerranée.

L'école est considérée d'ordinaire comme le canal privilégié pour l'acquisition d'une discipline sociale et civique, une institution qui a fait ses preuves dans le travail de socialisation. Or F. Henry-Lorcerie, en observant de l'intérieur le fonctionnement réel du système scolaire, découvre que celui-ci ne fait que produire à l'égard de l'enfant de parents immigrés – et en plus exacerbé encore – toutes les formes de *deni* qui caractérisent la position faite au sein de la société française aux groupes immigrés, et spécialement aux plus immigrés des immigrés, les Algériens. Cette logique du *deni*, F. Henry-Lorcerie l'explique par la virulence de l'idéologie coloniale, qui demeure aussi vivace, en dépit de la décolonisation, et qui pèse lourdement sur la destinée individuelle et collective d'une génération qui, pourtant n'a plus rien à voir avec le passé colonial de ses parents.

Prolongeant l'analyse de F. Henry-Lorcerie, l'étude de A. Cordeiro montre comment se prépare dans le système scolaire « l'entrée dans la vie active » de la nouvelle génération : une entrée en quelque sorte à reculons puisque c'est le modèle migratoire et les formes de mise au travail inhérentes au mode colonial qui servent encore de référence au patronat, qui voudrait régenter la destinée des enfants comme il a regenté celle de leurs parents. A. Cordeiro insiste sur la position sociale particulière de cette nouvelle génération, porteuse de nouvelles formes de rapports sociaux communautaires ; à la fois révélateur et miroir de bon nombre d'interrogations et d'incertitudes qui traversent les cellules familiales, la jeune génération semble en effet être au cœur de toutes les forces qui travaillent, dans les sens les plus contradictoires, les communautés immigrées.

La place qui sera demain réservée dans le marché du travail aux enfants de Maghrébins, leur sort et leur avenir au sein de la société française, sont largement conditionnés par les solutions qui seront définies aujourd'hui pour assainir leur situation juridique. Effroyablement complexes sont les problèmes relatifs au statut juridique ! Nul autre n'était plus compétent que J. Costa-Lascoux pour affronter l'inextricable imbroglio que constitue le contentieux de la nationalité, pour tenter de démêler l'écheveau des textes et des situations. Un écheveau tissé par 130 années d'une histoire coloniale « douloureuse et conflictuelle », et qui aboutit aujourd'hui à une législation souvent contradictoire et obscure, où les conflits des lois – et donc de *souveraineté* – sont multiples. Plus d'un – à commencer par les intéressés eux-mêmes, les enfants d'immigrés algériens, et aussi parmi ceux qui sont chargés de négocier leur avenir – sera surpris d'apprendre qu'il existe pas moins de *neuf cas* de double nationalité. J. Costa-Lascoux fait remarquer que « si l'on compte que ces double-nationalités se marieront et auront des enfants, multipliant ainsi le nombre des « Français-Algériens », les problèmes risquent de devenir très conflictuels ». Si l'on ajoute à cela que le problème de la nationalité n'est pas seulement une question de technique juridique, mais qu'il est intimement lié à celui de l'*identité*, on comprendra pourquoi l'anthropologue – et pas seulement l'anthropologue – devrait lui accorder toute l'attention qu'il mérite, sous peine de passer à côté des contradictions *spécifiques* du monde des immigrés.

ÉMIGRÉS OU IMMIGRÉS ?

Choisi au départ pour caractériser l'orientation que nous souhaitions donner à ce thème d'études, ce titre se veut aussi et d'une certaine manière, l'expression de ces contradictions. Notre intention première était seulement d'indiquer par là la ligne de méthode que nous devons adopter : tenir « les deux bouts de la chaîne migratoire », le point de départ de l'émigré et son point d'arrivée. Mais l'histoire a semble-t-il complètement bouleversé cette vision élémentaire des choses : ce qui était le point de départ pour la « première génération » d'émigrés ne représente plus aux yeux de la « seconde génération » au mieux qu'un lointain mytique, au pire le point d'aboutissement d'un destin chargé d'incertitudes. En tout cas le vécu des expulsions des jeunes maghrébins, nés ou grandis en France, a révélé ceci que le renversement historique de la « chaîne migratoire » acquiert aujourd'hui une signification radicalement différente de celle que, des deux côtés de la Méditerranée, on cherche obstinément à faire prévaloir. Cela, c'est le développement de la crise économique, du marasme et du chômage, qui en a fourni aujourd'hui l'éclatante démonstration.

Mais le retour de la crise a eu pour effet d'objectiver d'autres vérités que celle-là. Notamment, la crise ramène brusquement à la surface ce qui, à la faveur de la longue période de prospérité et d'expansion de l'emploi, était jusque là dissimulé sous l'apparente autonomie des multiples trajectoires indi-

viduelles, ce qui était caché derrière l'illusoire des stratégies singulières, à savoir l'emprise prolongée que le passé colonial continue d'exercer sur le destin collectif des immigrés.

Que l'ancêtre de « l'homo migrator » maghrébin soit ce paysan privé de ses moyens de travail et de subsistance, et que cet ancêtre-là soit venu au monde sous les poussées expropriatrices de la colonisation, ceci est un fait que plus personne ne songe à contester de nos jours. Mais nous étions loin de soupçonner que le système colonial avait en outre marqué *comme d'un fer rouge* le destin historique de l'ouvrier immigré, et que cette inscription coloniale fut si profonde qu'elle continue à peser comme une tare héréditaire sur les conditions de vie et le sort actuel de sa descendance prolétarienne. C'est cela que la crise rampante du système capitaliste nous révèle aujourd'hui : le mort continue à saisir le vif.

Mais il n'y pas que le prolétaire immigré, il n'y a pas que sa progéniture, il n'y a pas que le monde des anciens colonisés qui continuent à porter les stigmates du passé; c'est toute la société des anciens colonisateurs qui traîne aussi derrière elle le lourd boulet colonial. Et ces séquelles n'ont jamais autant pesé sur les formes de la représentation sociale, – formes politiques, juridiques, formes de conscience... – qu'en ces temps de troubles économiques et de désarroi social. Le retour de la crise signifie le retour du colonial pour les héritiers des anciens travailleurs coloniaux, le « retour du refoulé » (selon la forte expression de Michel Marié) pour les légataires de l'ancienne puissance coloniale. Il signifie globalement la réaffirmation du rapport de domination édifié dans le passé et qu'on croyait en voie de résorption définitives en ces termes de décolonisation triomphante. Rapport de domination dont les immigrés constituent à la fois la mémoire et le miroir, et qui se retrouve, comme l'explique A. Sayad, jusque dans la connaissance scientifique, dans « la science du phénomène migratoire », inégalement partagée et inégalement échangée entre les pays d'émigration et les pays d'immigration.

Résurgence du rapport colonial, « retour du refoulé », qu'est-ce à dire ? En prenant le risque de schématiser à l'extrême, nous dirions que la crise ramène le prolétaire immigré à sa condition originelle, celle d'un producteur privé de tout, de ses conditions de travail et d'existence, privé de travail et des moyens de valoriser sa force de travail, un travailleur dépossédé de son être générique et de son identité sociale. Précarité de l'existence, incertitude de l'avenir, insécurité de l'emploi, on reconnaît là certains des traits marquants de l'expropriation coloniale d'hier, formes permanentes de l'*accumulation primitive*, au fond, la crise reproduit aujourd'hui dans le Centre – en plus élargi et en plus exacerbé – ce que le colonialisme avait hier engendré dans la Périphérie : une surpopulation ouvrière de réserve, une population surnumérique et superflue. La population immigrée renoue ainsi avec son état d'origine. Peut-être est-ce là manière de clore le cycle migratoire ouvert par la colonisation ?

Larbi TALHA *

* CRESM.